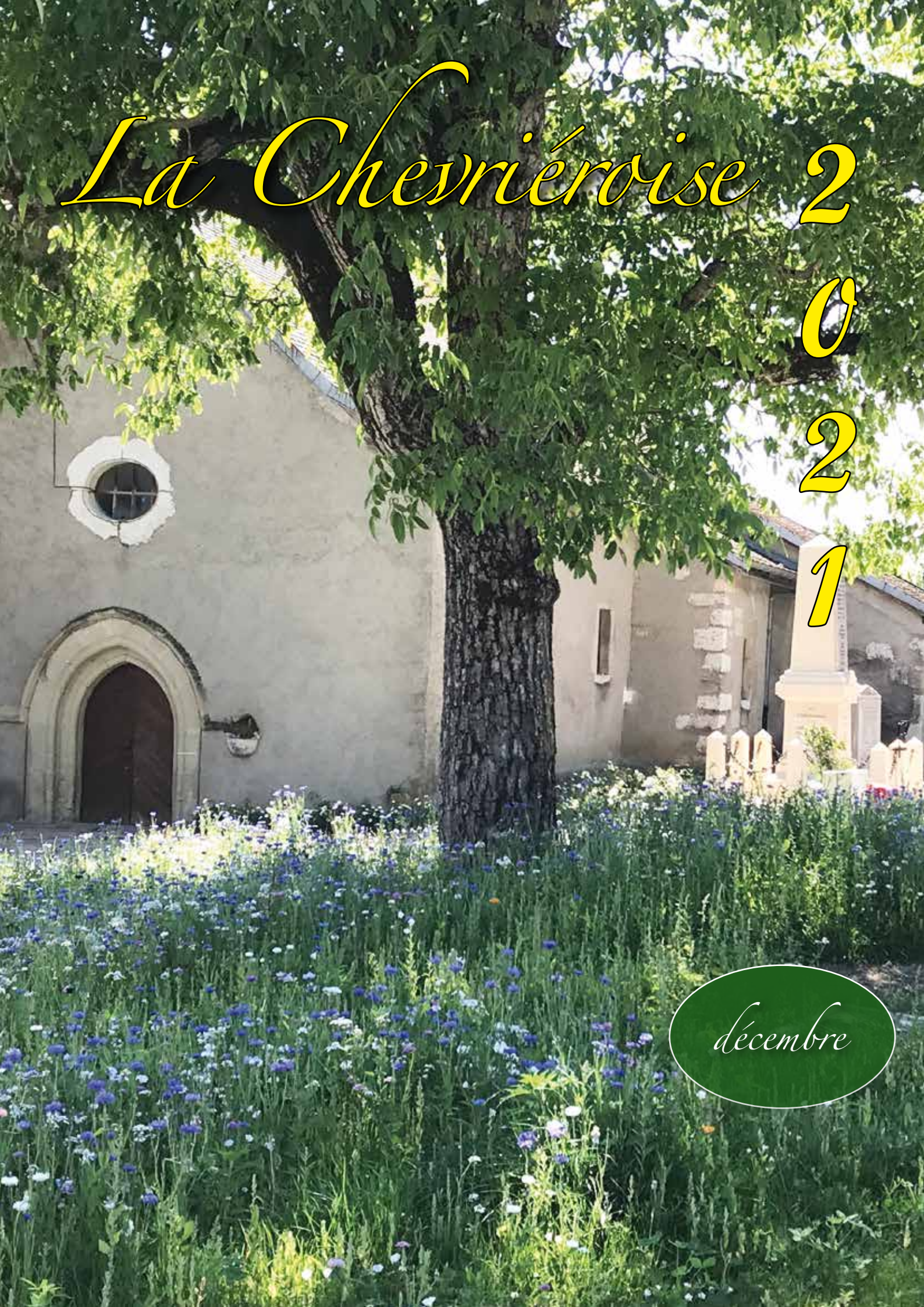




La Chevriéroise 2

0

2

1

décembre

Mairie ☎ 04.50.04.37.45



mairie@chevrier.fr – site : www.chevrier.fr

177 chemin des Perrières, 74520 Chevrier

Horaires d'ouverture : Mardi 17h-19h – Vendredi 9h-11h

Permanence du Maire : Jeudi 18h-19h30 – sur rendez-vous

Service Eau et Assainissement de la CCG ☎ 04.50.959.960

eau-assainissement@cc-genevois.fr

Déchetterie de Vulbens - horaires d'ouverture :

Novembre à février (hiver) : du lundi au vendredi 9h-12h /14h-17h30

le jeudi matin fermé samedi 9h-17h30

Mars à octobre (été) : la déchetterie ferme à 18 h

Carte d'accès obligatoire gratuite - à demander en ligne sur www.cc-genevois.fr

Numéros d'urgence

■ SAMU 15

■ POLICE 17

■ POMPIERS 18

Gendarmerie : brigades de Valleiry ☎ 04.50.04.33.55 – de Cruseilles ☎ 04.50.44.10.08

Info Petite enfance sur tous les modes de garde des jeunes enfants

☎ 04.50.95.91.40 – mail : petite-enfance@cc-genevois.fr

Assistante sociale ☎ 04.50.33.23.49 Pôle médico-social 3 rue du Jura, Saint-Julien

Association PASSAGE : (Prévention Spécialisée Jeunes) ☎ 04.50.85.16.32

Permanence 6 route d'Annemasse à St-Julien, mail : passage.stjulien@orange.fr

Mission locale (emploi des jeunes) ☎ 04.50.49.43.88

Horaires : lundi au vendredi 8h30-12h15 /13h-17h fermé le jeudi après-midi

Pôle Emploi ☎ candidat 3949 ☎ employeur 3995

Horaires : lundi au jeudi 8h30-16h15 – vendredi 8h30-12h30

(l'après-midi, uniquement sur RDV)

Le Galien B

26 Avenue de Genève

Saint-Julien-en Genevois

Maison Transfrontière de la Justice et du Droit ☎ 04.50.74.86.86

Le Galien, 26 avenue de Genève à Saint-Julien – mail : mtjd@cc-genevois.fr

Horaires : du lundi au jeudi 9h-12h30/13h30-17h – le vendredi 9h-12h30

PROXIGEM Transport à la demande (complémentaire aux lignes de transport existantes)

☎ 800 04 74 00 ou mail : resa@proxigem.fr

Réservation obligatoire



Nous vous rappelons que la commune s'est dotée d'un défibrillateur (DAE) en 2016 ; il a été installé devant la salle communale afin d'être accessible à tous.

Le mot du maire

2021 n'a pas vu l'éradication de la Covid 19, mais, force est de constater que notre capacité d'adaptation est forte. Chacun désormais est convaincu ou résigné car « il faut bien faire avec » ! Les gestes barrières sont devenus une habitude, le masque fait partie de l'équipement d'un bon sac à main ou d'un bon cartable, et quasiment tous les mois je transmets au Conseil Municipal le nouvel Arrêté Préfectoral levant ou fixant des restrictions locales, au gré de la courbe des contaminations, du taux d'incidence du Département, ou de l'avancement de la vaccination.

La plupart d'entre nous a repris son travail, parfois avec des aménagements. Nous avons cessé d'attendre que « ça aille mieux » pour consulter le dentiste, prévoir un déplacement ou rendre une visite. La commission sociale de la Commune organise pour la première fois depuis le printemps 2019, le repas des aînés.

Pourtant depuis mars 2020 vous avez été soumis à des contraintes sanitaires lourdes. Je vous remercie de les avoir acceptées et respectées pour le bien de tous. Continuez à prendre soin de vous, ne relâchez pas les gestes barrière et ne négligez pas la vaccination.

Le Conseil Municipal, n'a pas connu la crise. Au fil des pages qui suivent vous pourrez prendre connaissance des travaux terminés et ceux engagés. Vous prendrez des nouvelles du jeune marché hebdomadaire qui marque la volonté des élus d'apporter un nouveau service et de créer une occasion de rencontres, avec le soutien des associations du village. Vous découvrirez la Maison de Santé, bel exemple de collaboration entre Communes auquel Chevrier est fier d'avoir participé.

Vos élus ont également repris leurs engagements auprès des syndicats dont la Commune est membre et auprès des commissions de la Communauté de Communes du Genevois fortement sollicitées pour l'établissement du projet de territoire.

Et voilà que les traditionnelles fêtes de fin d'année approchent déjà. Le Conseil Municipal se joint à moi pour vous souhaiter de bons moments de convivialité, de joie et de retrouvailles avec vos proches, ainsi qu'une belle et bonne année 2022.

« Il faudrait essayer d'être heureux, ne serait-ce que pour donner l'exemple », Jacques Prévert

Agnès CUZIN
Maire de Chevrier



N'oubliez pas de consulter régulièrement notre site web
www.chevrier.fr et notre page facebook
pour être au courant des dernières actualités



Les infos de la mairie

► Nouveaux habitants

Toutes les personnes nouvellement domiciliées sur la commune sont invitées à venir se présenter au secrétariat de mairie.

► Déclaration des travailleurs frontaliers genevois

Toutes les personnes qui résident dans la commune et qui travaillent dans le canton de Genève, y compris les résidents suisses ou double nationaux, doivent informer la mairie de leur situation professionnelle (coordonnées, nom et adresse de l'employeur, numéro et date du permis de travail).

► Recensement militaire

Dès leur 16^{ème} anniversaire, tous les garçons et filles ayant la nationalité française, doivent se faire recenser à la mairie de leur domicile. Cette formalité est obligatoire pour pouvoir se présenter aux concours et examens publics (dont le permis de conduire) et permettra également au jeune d'être automatiquement inscrit sur les listes électorales dès sa majorité. Pour satisfaire à cette obligation, le jeune doit se présenter au secrétariat de mairie muni d'une pièce d'identité, du livret de famille et d'un justificatif de domicile. La mairie lui remettra alors une attestation de recensement.

► Carte d'identité et passeport

Les demandes, renouvellements et retraits de carte d'identité et passeport se font désormais sur rendez-vous en mairie de Valleiry, ou Saint-Julien, Frangy, Seys-sel (mairies les plus proches équipées d'un Dispositif de Recueil). Pour gagner du temps, vous pouvez créer une pré-demande en ligne et téléchargez la liste des pièces justificatives à fournir sur <http://ants.gouv.fr>

La carte d'identité est valable 15 ans pour une personne majeure et 10 ans pour un mineur. Si votre carte a été délivrée entre 2004 et 2013 et que vous étiez majeur lors de sa délivrance, elle reste valide 5 ans après la date de délivrance indiquée.

Attention toutefois, si vous devez partir à l'étranger, vérifiez que le pays autorise la carte d'identité avec une date de validité dépassée comme document de voyage.



► Inscriptions sur les listes électorales

En 2022, auront lieu l'élection présidentielle en avril et les élections législatives en juin.

Si vous n'êtes pas encore inscrit sur les listes électorales de la commune, vous pouvez vous inscrire soit :

- En ligne sur www.service-public.fr rubrique Citoyenneté – Elections - Inscriptions sur les listes électorales
- En vous rendant à la mairie avec une pièce d'identité et un justificatif de domicile.

L'inscription est possible jusqu'au 6^e vendredi précédant le 1^{er} tour de l'élection.

Pour plus d'informations sur toutes vos démarches administratives

www.service-public.fr

► Identification des boîtes aux lettres

Si vous venez d'emménager dans la commune, pensez à bien identifier votre boîte aux lettres pour permettre une distribution correcte du courrier ou des colis. De même si votre boîte est ancienne, veillez à ce que l'identification soit toujours lisible.



Le Conseil Municipal

Synthèse des conseils municipaux Période de novembre 2020 à octobre 2021



Aménagements divers et entretien des bâtiments communaux

Concernant les fissures constatées dans la **chapelle**, sur l'avis des experts, des jauges Sagnac ont été posées fin 2020 et un filet de protection a été installé en-dessous de la voûte. Il faudra plusieurs mois pour évaluer si ces désordres s'accroissent de manière inquiétante et prévoir d'éventuels travaux.

En ce qui concerne le **cimetière**, un diagnostic a été commandé par la Mairie à la Société ELABOR qui a reçu pour missions de faire un inventaire du cimetière permettant l'établissement de plans et de registres et de réaliser l'étude, la recherche et la saisie des liaisons concessionnaires. Cette démarche sera suivie d'une procédure de relèvement des tombes de la partie la plus ancienne du cimetière : le carré Nord-Est (en bas côté Vulbens). Une plaquette sera prochainement posée sur chaque tombe concernée afin de permettre aux ayants-droits de contacter la mairie pour faire part de leur opposition éventuelle et prendre connaissance des modalités de souscription d'une concession.

Le Conseil Municipal a validé la commande auprès de la société française GPE GAME PLAY d'une structure de jeu en bois, unique et complète, à installer au **square Collomb** en remplacement des anciens équipements. Son coût s'élève à 18 500 € HT. Ce jeu a été mis en place fin octobre et sera opérationnel après réalisation des aménagements de sécurité.

Concernant l'aménagement de l'aire située au droit du **Vieux Lavoir** nécessitant quelques travaux dans le but de réaliser une petite place, le Conseil Municipal a accepté le devis de l'entreprise Vuache BTP pour un montant de 10 245 € HT. Le garage existant a été démonté et un projet de construction d'un abri pour agrémenter cette placette est en cours de réflexion.

Le Conseil Municipal a accepté le devis du Syane pour réaliser un audit énergétique des **deux appartements communaux**, pour un montant total de 908 euros.

Le contrat de nettoyage des locaux du **bâtiment école** avec la Société Clairnet a subi depuis fin 2020 une augmentation très importante du fait d'un protocole sanitaire renforcé ; le coût mensuel est actuellement de 1 842,42 € HT.

Le point d'apport volontaire des déchets situé **Chemin des Ner** est terminé et fonctionne depuis le mois de mai. Les entreprises EIFFAGE et VUACHE TP ont fait les travaux d'aménagement pour un montant de 18 222,50 € HT. Etant donné que ce point de tri a été aménagé pour répondre, en partie, au besoin du tènement commercialisé par la SCI NER, conformément aux prescriptions du permis de construire, une participation financière d'un montant de 3 600 € HT lui a été demandée.

Après avoir constaté une sérieuse dégradation de la voirie du **Chemin de Cologny**, il s'avère que des travaux de réfection sont nécessaires. Cette voirie étant pour une partie sur la Commune de Vulbens et pour une partie moindre sur la Commune de Chevrier, la contribution de chaque Commune à ces travaux sera pondérée au prorata du linéaire de voirie de chacune.

La Commune a décidé d'installer une **signalétique dans le village** afin d'indiquer les lieux publics, les commerçants et les artisans. Des conventions ont été signées entre la Commune et les artisans/commerçants ayant souhaité un panneau à leur nom, moyennant une participation financière de 60 € pour un petit panneau et 100 € pour le grand modèle. Le coût total de cette installation est de 3 341,68 €.

Le Conseil Municipal

Ecole

Le Conseil Municipal a fixé les tarifs périscolaires pour la rentrée scolaire 2021/2022 selon un barème appliquant le Quotient Familial.

Pour la garderie périscolaire, le tarif horaire varie de 1,90 € pour les revenus les plus faibles jusqu'à 3,80 € pour la tranche aux revenus les plus hauts et 4,50 € pour les Résidents Secondaires.

Pour le repas et les 2 heures de surveillance de la pause méridienne, le tarif va de 4,50 € à 6,60 € (8 € pour les RS).

Concernant les inscriptions tardives, une pénalité de 10 € sera appliquée en supplément du tarif.

Le Conseil Municipal, bien qu'ayant globalement revalorisé les différents coûts de cantine et garderie, a décidé de diminuer de 0,50€ le prix de la cantine pour la Tranche T1 correspondant aux revenus les plus modestes.

Finances et Fiscalité communale

Compte administratif 2020 et affectation des résultats

SECTION FONCTIONNEMENT

Dépenses	408 411,13 €
Recettes	1 515 972,48 €
Excédent	1 107 561,35 €

SECTION INVESTISSEMENT

Dépenses	1 275 428,00 €
Recettes	1 140 585,34 €
Excédent	134 842,66 €

Le résultat de la section de fonctionnement fait apparaître un excédent de 1 107 561,35 € affecté comme suit :

Compte 002 Excédents de fonctionnement reportés	972 718,69 €
Compte 1068 Excédents de fonctionnement capitalisés	134 842,66 €

Budget primitif 2021

Le Conseil Municipal a approuvé lors de la séance du mois d'avril le budget primitif 2021 qui s'équilibre en dépenses et en recettes comme suit :

Section FONCTIONNEMENT	1 615 964 €
Section INVESTISSEMENT	1 884 133 €

(Vous pourrez retrouver le détail du budget communal en page 11)

Fiscalité pour l'année 2021

La Taxe d'Aménagement a été fixée à 5 % sur tout le territoire communal pour 2021.

Pour tenir compte des investissements en cours et des nouveaux besoins de services, le Conseil Municipal a approuvé une augmentation de 2,5 % du taux de la taxe foncière, soit :

- Taxe foncière sur les propriétés bâties : 22,36 %
- Taxe foncière sur propriétés non bâties : 56,09 %

L'allocation de compensation financière genevoise (**fonds frontaliers**) allouée à la Commune pour 2020 s'élève à 242 082 €, pour un nombre de 185 frontaliers.

Foncier

Suite à un accord avec les Consorts MAISSE, une surface de 20 m² portant le n° 2725 (Chemin du Vieux Lavoir) a été rétrocédée à la Commune pour l'euro symbolique, les frais d'acte étant à la charge de la Commune. Ce terrain permettra d'aménager les abords de la voirie à proximité du lavoir.

Marché hebdomadaire

La commission animation et vie du village a mis en œuvre un projet de marché qui se tient tous les mercredis en fin d'après-midi sur le Chemin des Perrières, devant la mairie, depuis le 2 juin 2021. Plusieurs commerçants ont répondu présents.

Pour ce faire, la Commune a pris une délibération concernant l'occupation du domaine public à des fins commerciales et a fixé un tarif d'occupation à 50 €/an en précisant que chaque commerçant doit demander une autorisation à la Mairie. Lesdites autorisations sont accordées à titre précaire, et sont révocables, personnelles et incessibles.

Personnel communal



de gauche à droite :

Florine MANZONI, ATSEM

Béatrice EXCOFFIER, cantinière

Véronique BUDAN, secrétaire de mairie

Anabella PIATON, agent périscolaire

Frédéric CHEVEAU, agent technique

absente sur la photo : Delphie RIPPE, ATSEM

Pour tenir compte des besoins de plus en plus importants en personnel du fait de l'accroissement constant de la population, l'agent technique est désormais employé à plein temps depuis janvier 2021. Par ailleurs un deuxième poste d'ATSEM, à temps partiel, a été créé en septembre 2021. Enfin, le Conseil Municipal a approuvé la création d'un emploi d'Adjoint Administratif territorial à temps non complet (environ 60 %) pour renforcer le secrétariat de mairie à compter de 2022.

Plan local d'urbanisme

Concernant la prise de compétence Urbanisme à l'échelle de la Communauté de Communes du Genevois, qui aurait dû être effective au 1er janvier 2021 selon la Loi ALUR, le Conseil Municipal a exercé son droit d'opposition au transfert automatique à cette date. En effet, cette étape vers l'élaboration d'un PLUi (PLU intercommunal) doit être le fruit d'une réflexion et d'un travail collaboratif entre les Communes au sein de la CCG ; ce qui n'a pu être le cas avec la mise en place de nombreux nouveaux élus et les périodes de confinements successives.

La Commune s'engage toutefois dans une réflexion permettant de définir les conditions d'un transfert volontaire de ladite compétence à une échéance à déterminer.

Le Conseil Municipal

Social

Le Conseil Municipal a accepté la proposition de convention avec l'EHPAD de Viry fixant la subvention de la Commune à 2 €/habitant pour 2020, soit un montant de 1 102 €.

En 2020, le repas des Aînés n'ayant pu avoir lieu en raison de la crise sanitaire, des colis de Noël ont été distribués aux séniors de la Commune le samedi 19 décembre 2020 par les membres de la commission sociale communale aidés d'autres élus.

En revanche, cette année, le Conseil Municipal a décidé de renouer avec la tradition et le repas des Aînés aura lieu le dimanche 12 décembre à la salle communale, avec le protocole sanitaire en vigueur à cette date.

Madame Virginie FONTAINE, adjointe, a été désignée comme Référent Covid.

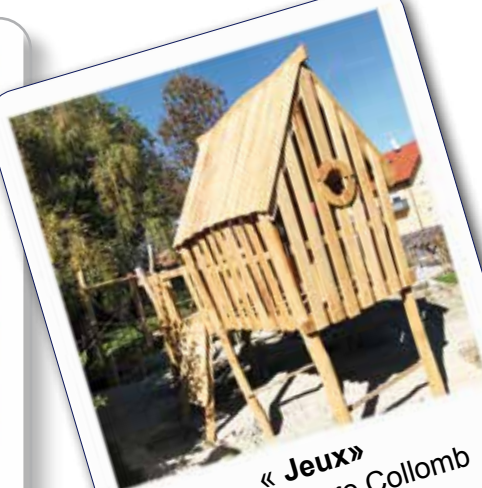
Divers

- ▶ Selon l'INSEE, la population légale de la Commune au 1er janvier 2021 est de 606 habitants.
- ▶ La Commune a participé à la 2e édition de « La nuit est belle » le vendredi 21 mai 2021 en éteignant son éclairage public lors de cette nuit.
- ▶ L'EARL Fort l'Ecluse a fait un don de 200 € au profit de l'école, en contre partie de l'occupation de terrains communaux.
- ▶ Pour donner suite à une demande de subvention de l'Association des AFN du Vuache, le Conseil Municipal décide de lui accorder une aide de 150 €.
- ▶ Mme Laetitia CHARLES a été désignée par la Commune pour la représenter au sein d'une commission de travail de la MJC du Vuache.
- ▶ Les journées du patrimoine ont eu lieu les 18 et 19 septembre et à cette occasion, la Chapelle a été ouverte au public.
- ▶ Le nettoyage de printemps annuel ayant été par deux fois annulé en raison de la crise sanitaire, la Commune a décidé d'entreprendre le ramassage des déchets le long des voiries communales, dans le cadre de l'opération « World Clean Up Day », le samedi 18 septembre 2021. De nombreux volontaires ont répondu présents.
- ▶ La Commune a reconduit la convention de déneigement signée avec la EI Benoît Paysages de Vulbens pour une durée de 3 ans, moyennant une revalorisation de l'astreinte et du tarif horaire.
- ▶ L'ouverture prochaine (début 2022) d'une Maison France Services dans les locaux de la Sous-Préfecture à Saint-Julien en Genevois est annoncée.

▶ Après constat des incivilités répétées sur les différents points d'apports volontaires d'ordures ménagères, un courrier a été adressé à chaque foyer accompagné d'un fascicule de bonnes pratiques de tri. Par ailleurs des panneaux reprenant ces informations seront prochainement installés sur les principaux sites.



« **World Clean Up Day** »
nettoyage du village



« **Jeux** »
dans le square Collomb



Nouvelle signalétique



Point d'Apport Volontaire
du **Chemin des Ner**



Illuminations de Noël



Extinction nocturne de l'éclairage public : votre avis nous intéresse !

Le conseil municipal a déjà débattu plusieurs fois la possibilité d'éteindre l'éclairage public **entre minuit et 5 heures du matin**.

Outre l'effet direct sur la facture énergétique, cette extinction est envisagée pour limiter la pollution lumineuse. Il est désormais établi que celle-ci a des effets néfastes sur la biodiversité nocturne (perturbation des migrations, modification du rapport prédateur-proie, perte de repères...) mais aussi sur la santé humaine, l'intrusion de la lumière occasionnant des troubles du sommeil et pouvant perturber le rythme biologique.

Par ailleurs il apparaît que l'extinction lumineuse ne favorise pas les cambriolages puisque 80 % des vols ont lieu en plein jour. Quant à la sécurité routière, il est aujourd'hui prouvé qu'en zone éteinte, les conducteurs lèvent le pied et sont plus prudents.

Pour plus d'informations : www.lanuitestbelle.org

Nous aimerions recevoir votre avis sur cette question. N'hésitez pas à nous retourner le formulaire à découper page 10.



Le nouveau marché

Les mesures sanitaires que l'on ne présente plus ont retardé son ouverture de quelques mois mais c'est finalement le mercredi 2 juin que l'inauguration de notre nouveau marché hebdomadaire a eu lieu !

Ce marché est le fruit d'une volonté commune d'amener à la fois un service de proximité au village, mais aussi de créer de l'animation, favorisant la connexion des villageois entre eux ainsi qu'avec les producteurs et vendeurs locaux.



Le mercredi fin de journée a été retenu pour des raisons logistiques, conforté par le fait que c'est le jour où le plus d'exposants sont disponibles.

Nous voilà donc partis pour un marché, chaque mercredi de **16h30 à 19h30** au 177 chemin des Perrières, face à la mairie. Pour l'occasion, la route est fermée de 15h15 à 20h30, sécurisant ainsi le périmètre. Idéal pour les enfants qui accompagnent leurs parents.

Une buvette se rajoute chaque premier mercredi du mois, tenue à tour de rôle par les associations locales ou divers professionnels.

Boucherie, fromagerie, fleuriste, épicerie ambulante et primeurs vous attendent chaque semaine, ainsi que de l'artisanat local en ponctuel. D'ici quelques semaines, Pain et café viendront compléter l'offre hebdomadaire.



Pour que le marché perdure dans le temps, il est important que nous nous mobilisions tous pour le faire vivre, même en période hivernale alors venez nombreux à la rencontre de nos exposants !



La commission Vie du Village

Chaque mercredi du mois de décembre une buvette et un petit buffet agrémenteront ce marché.

Une raison de plus de venir y faire un petit tour !

Extinction nocturne de l'éclairage public : votre avis nous intéresse !

Bulletin réponse au sondage

L'éclairage public pourrait être coupé de minuit à 5 heures sur tout le territoire communal, plage horaire durant laquelle les besoins sont minimes. QU'EN PENSEZ-VOUS ?

☐ OUI à l'extinction de l'éclairage public

☐ NON à l'extinction de l'éclairage public

Si non, POURQUOI ? (En quelques mots)

.....
.....

Nom et prénom (facultatif) :

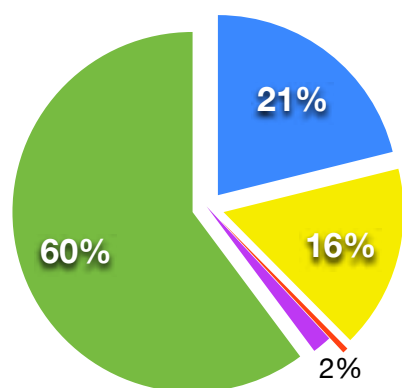
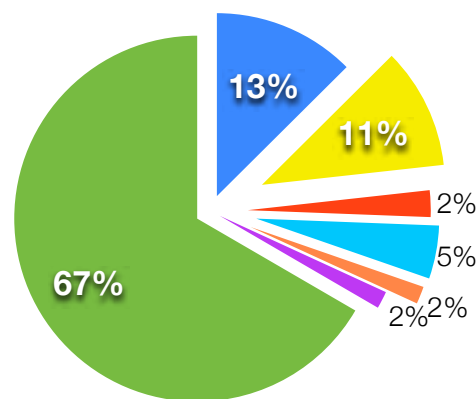
**Merci de remplir ce formulaire et de nous le retourner en mairie
ou l'envoyer par mail à l'adresse : mairie@chevrier.fr**

Budget primitif 2021

FONCTIONNEMENT

Les Dépenses

	MONTANT
Charges à caractère général	202 750 €
Charges de personnel et frais assimilés	173 000 €
Atténuation de produits	38 000 €
Autres charges de gestion courante	76 000 €
Charges financières	24 964 €
Transfert entre sections	24 653 €
Virement à la section investissement	1 076 597 €
TOTAL	1 615 964 €



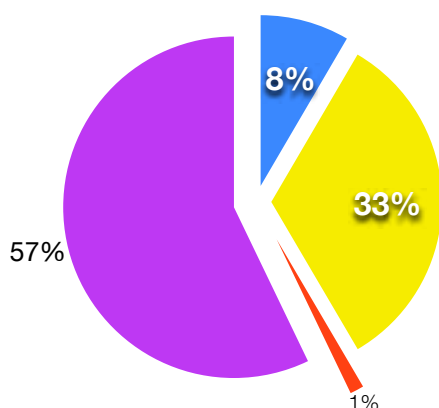
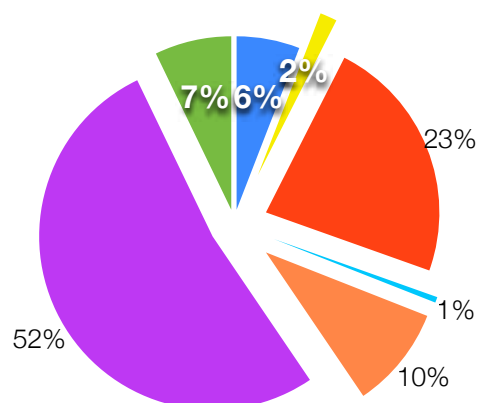
Les Recettes

	MONTANT
Impôts et taxes	341 429 €
Dotations, subventions et participations	265 936 €
Autres produits de gestion courante	8 000 €
Produits de services et ventes diverses	27 880 €
Résultat de fonctionnement reporté	972 719 €
TOTAL	1 615 964 €

INVESTISSEMENT

Les Dépenses

	MONTANT
Emprunts dettes assimilées	110 892 €
Autres immobilisations financières	29 890 €
Subventions d'équipements versées	432 700 €
Immobilisations incorporelles	10 000 €
Immobilisations corporelles	179 808 €
Immobilisations en cours	986 000 €
Solde d'exécution de la section investissement reporté	134 843 €
TOTAL	1 884 133 €



Les Recettes

	MONTANT
Dotations fonds divers et réserves	158 843 €
Subventions d'investissement	624 040 €
Opérations d'ordres de transfert entre sections	24 653 €
Virement de la section de fonctionnement	1 076 597 €
TOTAL	1 884 133 €

Le Conseil Municipal

Décisions d'urbanisme

Déclarations préalables :

Yves DETRY : construction d'une véranda
Jean-François COLLET : pose d'une marquise
Joseph DUPERRIER : divisions foncières
Louis LAPRAZ : remplacement d'un portail
Bruno CHATELAIN : installation d'un abri chevaux
Pierre GRANDCHAMP : installation d'une piscine + sécurisation accès existant
Ludivine AGIUS : installation d'une clôture + portail + escalier
Stéphane CLAEYS : pose panneaux photovoltaïques
Daniela DI FRANCO : construction d'une piscine
Anne-Marie BONDAZ : transformation d'un garage en habitation
Mehdi DELEUZE : construction d'une véranda
Nicolas LEFEBVRE : installation d'une pergola
EDF ENR : pose panneaux photovoltaïques
Marie-Christine PHILIPPE : installation d'une clôture
Joël RIBEIRO : construction d'une toiture pour barbecue et cuisine d'été
ISOWATT : pose panneaux photovoltaïques
Nicolas LEFEVRE : construction d'un carport + muret + clôture + enrochement
Fabien FAZZONE : construction d'un abri de jardin + abri bois + pergola
Claude DA PONTE : aménagement d'une cave en sous-sol habitable
Louise MARTIN : construction d'une clôture + mur de soutènement + abri de jardin
Thibault PILLOUD : création d'une baie vitrée + remplacement des fenêtres
Gilles DI FRANCO : construction d'un abri voitures
Evelyne CLERC : construction d'un abri de jardin
Pedro SANTOS ROLA : construction d'un abri de jardin + mur de soutènement + clôture
Pauline MARMILLOUD : divisions foncières
Emmanuel OLLIVIER : construction d'une véranda
Nicolas LEFEVRE : installation d'une pergola
Steve BAPST : construction d'une piscine

Permis d'aménager :

Maisons du Genevois : 4 logements individuels groupés

Permis de construire :

Ner Est : modification aspect façades + ajout balcons + modification fenêtres de toit + suppression portail (permis modificatif)
Mikael PAHUD : maison individuelle
Mathieu REVELLAT : maison individuelle
Alexandre MUSTER : maison individuelle
CAN GABACHIN : aménagement d'un local existant
Mikayil KARAKOC : installation d'une clôture (permis modificatif)
Cédric CHATELAIN : maison individuelle

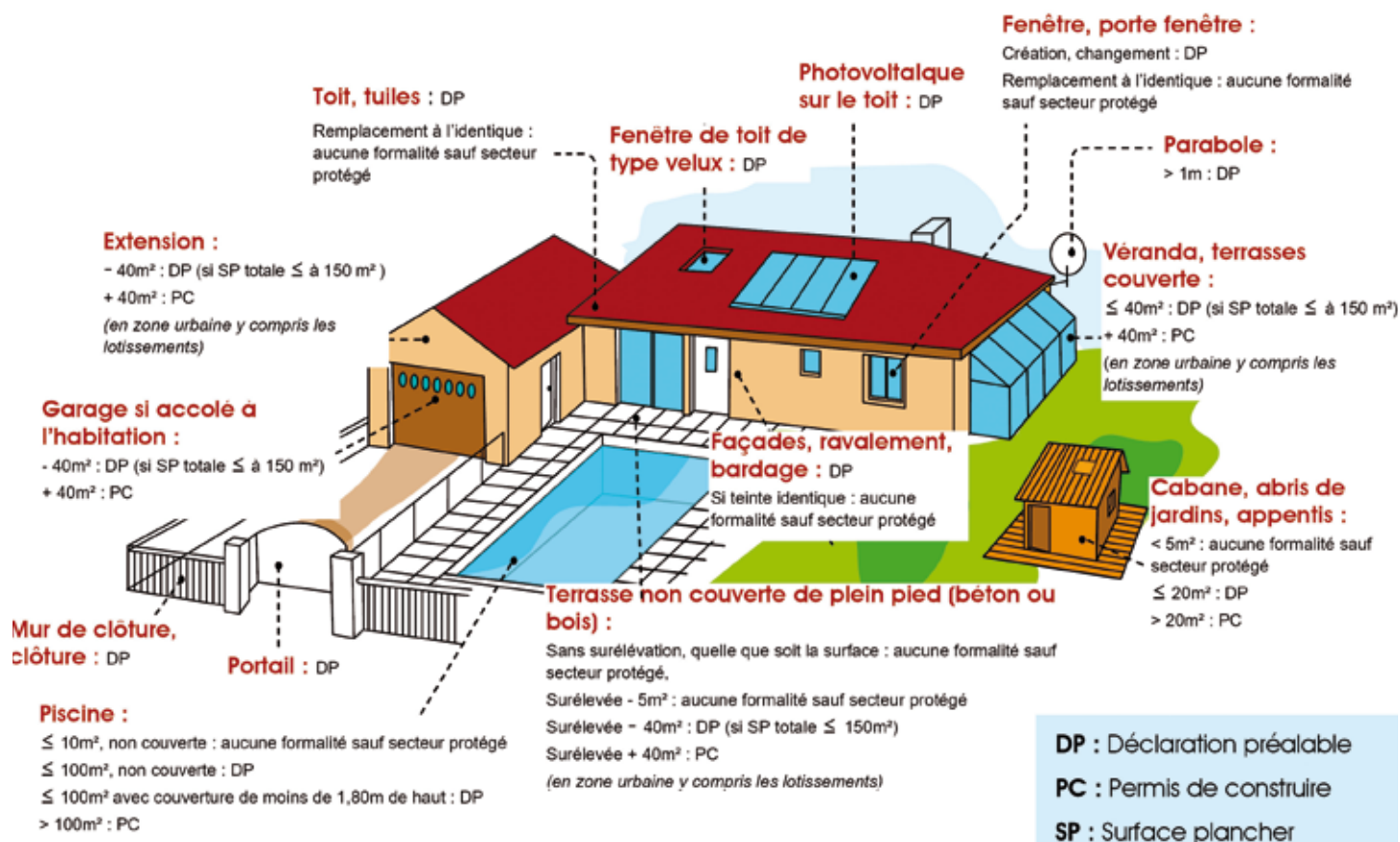




Urbanisme: Permis de construire ou déclaration préalable de travaux ?

On peut distinguer deux grandes catégories de travaux, qui nécessitent principalement une de ces deux autorisations (vous trouverez un lien pour leur téléchargement sur le site de la commune dans la rubrique: Vie pratique / Démarches administratives):

- travaux d'envergure : de manière générale, les travaux importants tels que la construction d'une maison, d'un agrandissement de taille importante, ou d'un aménagement extérieur d'envergure exigent une demande de permis de construire.
- travaux de faible importance : pour les petits travaux de construction, d'aménagement, ou de rénovation, une déclaration préalable de travaux est généralement suffisante.



Travaux

1) Réfection de la RD908A / enfouissement des réseaux

Au terme de deux ans de travaux, suite à de nombreux retards successifs dus aux entreprises en charge de l'enfouissement, la réfection complète des voiries de la RD908A s'est enfin achevée en octobre 2021. La rue principale traversant la Commune de part en part est à présent équipée sur sa totalité d'une voie douce de 3 m de large permettant aux cyclistes et piétons de traverser en sécurité la Commune sur une bande dédiée de 1100 m de long. Le vieil éclairage a fait place à un éclairage LED plus performant. 31 arbres et des parterres de fleurs vivaces ont été plantés afin de rendre cet axe plus agréable pour les différents usagers.



Ces 24 mois ont paru long à tout le monde mais quel plaisir de traverser à présent Chevrier sans ses dizaines de câbles qui obstruaient auparavant l'horizon !



La Commune remercie les sociétés Gruaz, Bortoluzzi, Vuache TP, Eiffage et ses sous-traitants, ainsi que le cabinet Akènes, qui ont travaillé en respectant au mieux les riverains et surtout le planning qui leur était imparti, malgré les complications liées aux contraintes sanitaires.

Ces travaux ont été réalisés avec le partenariat du Conseil Départemental.

2) Square Collomb

Un nouvel ensemble de jeux en bois fabriqué en France a remplacé les anciens jeux. Dans le prolongement du projet de Halte ViaRhôna, les accès au parc ont été modifiés afin d'être mis aux normes d'accessibilité.

3) Terrain de ballon

Durant deux samedis, quelques membres du conseil municipal se sont retrouvés pour équiper de filets le nouveau terrain de ballon créé au-dessus de la mairie. Ce terrain avait été préalablement terrassé afin de limiter sa pente, puis engazonné.



4) Vieux lavoir

Le lavoir a reçu un nouvel éclairage afin de le mettre en valeur. Les travaux de création de la placette du lavoir, initiés cette année, se poursuivront en 2022, ainsi que la remise en eau du bassin.



Etat civil

du 1.11.2020 au 30.10.2021

Anna DE GOUVEIA AMARO, née le 7 novembre 2020
Mia, Lélya HUICQ, née le 22 novembre 2020
Kerem, Yigit ARSLAN, né le 11 décembre 2020
Nathan AGIUS, né le 25 décembre 2020
Soan DELEUZE, né le 20 janvier 2021
Lucas CHARVET, né le 25 janvier 2021
Darell, Emmanuel MBIYAVANGA, né le 1er mars 2021
Ismaël, William, Abdellah ZEGHIDA MOSSU, né le 28 mai 2021
Owen, Dylan, Emile BALLAND, né le 28 mai 2021
Philippe, Guillaume, Henri BLANCHARD, né le 15 juillet 2021
Maëlyne LANCIA, née le 30 juillet 2021
Santiago DOS ANJOS GONÇALVES, né le 20 août 2021
Farah MAHIT OUAHOUD, née le 30 septembre 2021

Naissances



Mariages

Thomas, Claude, Louis NICOLET et Mélanie VANDEVOORDE, le 24 juillet 2021
Alexandre VIDINHAS et Harmonie, Marine, Julia STRAZIELLE, le 23 octobre 2021

Décès

Maurice, Roger DUCRET, le 23 décembre 2020
Odette, Elise, CHENEVARD, épouse SCHLAPPI, le 25 janvier 2021
Jean-Claude, Joseph MARMILLOUD, le 12 mars 2021



Maurice DUCRET est décédé le 23 décembre 2020 à l'Ehpad de la Roche/Foron où il résidait depuis plusieurs mois en raison d'une dépendance qui s'était profondément aggravée, suite à une importante intervention chirurgicale en 2015.

Né à Ferney-Voltaire en 1940 dans une fratrie de 8 enfants, il a passé son enfance dans le Pays de Gex. Après son service militaire en Algérie, il a travaillé comme serrurier métallier à Genève. Il s'est marié en 1964 avec Marie-Thérèse (native de Chevrier) et de leur union sont nés 2 garçons. Installés successivement près d'Annemasse, puis à Gex, le couple est de retour à Chevrier en 2001 car pour Maurice c'est l'heure de la retraite, bien méritée.

Sa passion pour le bricolage et le jardinage, son goût pour la marche en compagnie de Marité ont rythmé ses journées. Sociable, il aimait beaucoup participer aux diverses manifestations locales et à la chorale du Vuache.

Très bien intégré dans la vie communale, avec son épouse, il rendait bien des services comme le fleurissement et la distribution des bulletins municipaux.

Diminué par un état de santé de plus en plus sérieux, notre ami Maurice s'en est allé discrètement au coeur de l'hiver.

Il nous ont quittés



Odette SCHLAPPI est décédée à l'hôpital le 25 janvier 2021 après plusieurs années passées à l'Ehpad de Collonges sous Salève ; elle y était entrée en 2013 car sa santé ne lui permettait pas de rester à son domicile.

Née en 1929 à Léaz, elle a épousé Jean, natif de Chevrier, en 1949. De leur union sont nés sept enfants : 5 garçons et 2 filles qu'ils ont élevés sans beaucoup de moyens au début. Jean était mécanicien de métier. Tout en s'occupant de sa nombreuse famille, Odette travaillait aussi à la préparation des fruits pour les marchés de gros dans le commerce de son beau-père à Chevrier. Que de labeur pour cette femme courageuse ! La famille, après avoir habité pendant plusieurs années dans le haut du village, a quitté quelques temps Chevrier pour des raisons professionnelles. Puis, de retour dans la commune, ils s'installent dans la grande

maison familiale sur la route principale. Veuve depuis 2012 et ne pouvant plus sortir pour voir ses amies, elle appréciait qu'on lui rende visite car elle aimait bavarder, s'enquérir des nouvelles des voisins et de la vie du village. Du haut de son balcon, elle ne manquait pas une occasion de discuter avec les passants. Elle s'est éteinte en ce début d'année à l'âge de 91 ans.

Jean-Claude MARMILLOUD, est décédé subitement le 12 mars 2021 à l'âge de 74 ans. Sa jovialité, sa gentillesse, sa faculté de parler avec tous et de tout, ses conversations sérieuses, passionnées et souvent mêlées d'une dérision clairvoyante, nous manquent.

Né en 1946 à Chevrier, Jean-Claude avait repris l'exploitation agricole de ses parents. Il s'est marié en 1969 avec Christiane, originaire de St Jean de Gonville et deux garçons sont nés, Cédric et Christophe. Par la suite, quatre petits-enfants viendront agrandir la famille, au grand bonheur de Jean-Claude.

Il a été élu au Conseil Municipal de Chevrier pour la première fois en 1971, puis à six autres reprises. Soit 43 ans de mandat dont 13 en qualité d'adjoint au maire. Quel modèle d'engagement !

Menant de front son métier d'agriculteur, sa vie de famille et son investissement au quotidien en tant qu'élu, il était cependant toujours disponible. Doté d'une excellente mémoire, il était féru d'histoire et de généalogie et pouvait en parler pendant des heures. Malgré la complication progressive de la gestion de la Commune au fur et à mesure de l'évolution du village, Jean-Claude a participé sans relâche au développement de Chevrier pour le bien de ses habitants, au côté de trois maires successifs. En 2001, il a été élu 1^{er} adjoint et secondera efficacement Bernard GAUD, maire d'alors. L'implication de Jean-Claude fut constante : au sein de la commission voirie, de la commission eau, dans le suivi des travaux, dans l'attention portée au patrimoine de la commune. Que de réunions, que de débats, mais aussi des moments de convivialité où sa bonne humeur était contagieuse. Sa connaissance du territoire et des préoccupations des habitants de Chevrier étaient précieuses. Jean-Claude a toujours été là pour les plus grandes comme pour les plus petites actions ; les plus gratifiantes, comme les plus pénibles, sans compter son temps et son énergie, pour le bien de tous. Avec lui, c'est une aussi une partie de la mémoire du village qui s'en est allée.

Sa disparition nous laisse dans la peine mais nous exprimons notre vive reconnaissance à notre « MINISTRE ».



Nous avons appris très récemment et avec tristesse le décès de Mme Nelly MUNOZ, née Jenny, survenu le 15 novembre 2021 dans sa 98^e année. Née en 1924, **elle était la doyenne du village**.

Le Conseil Municipal présente ses sincères condoléances
à sa famille

Hommage au Père Pierre MARMILLOUD, décédé le 7 décembre 2020

Pierre MARMILLOUD est né le 15 septembre 1945 à Chevrier au sein d'une fratrie de 6 enfants dont son frère jumeau, Jean. Sa vocation de prêtre est née très tôt puisqu'après avoir étudié à la faculté catholique de Lyon et exercé deux ans comme diacre, il est ordonné prêtre en 1974, à l'âge de 29 ans. Après dix années passées dans la paroisse de Faverges, il va poursuivre sa mission auprès de l'Eglise à l'autre bout du monde, à Potosi en Bolivie auprès de mineurs et de leurs familles. Il a travaillé lui-même dans la mine pendant 5 ans pour partager le quotidien de ses paroissiens et être au plus proche de leurs préoccupations. Il est rappelé en Haute-Savoie après 18 ans passés en Amérique latine qui l'ont profondément marqué et il gardera de sa vie là-bas et des boliviens un profond attachement.



De 2001 à 2011, il est affecté à différentes paroisses pour finalement être nommé curé à la paroisse Saint-Benoît des Nations à Annemasse, où se côtoient plus d'une centaine de nationalités. Homme de dialogue et d'ouverture, son souhait était de rapprocher les gens malgré leurs différences. Avec beaucoup d'humilité et de conviction, il œuvrait quotidiennement auprès des plus démunis.

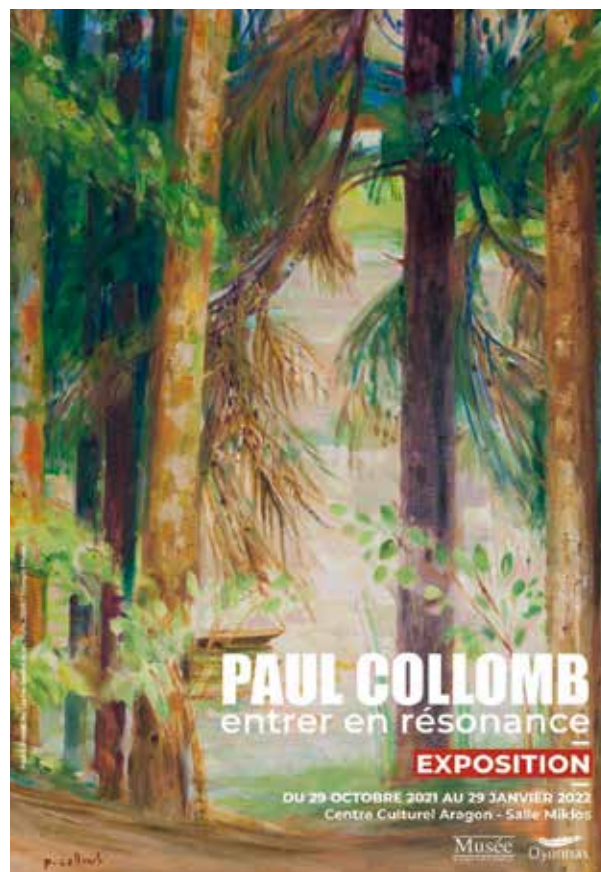
Il revenait régulièrement à Chevrier voir sa famille et restait en contact avec le village et les Chevriérois qu'il connaissait bien ; il donnait notamment une messe à Ste Victoire toute les années pour Pentecôte. Contaminé par le virus de la Covid, il a été hospitalisé puis transféré au CHU de Rennes mi-novembre, en vain. Il est décédé le 7 décembre à Rennes, à l'âge de 75 ans et repose dans le cimetière de Chevrier. Il laisse un grand vide à tous ceux qui l'ont connu.



Cérémonie du 16 août

Pour des raisons de sécurité lors des commémorations, la stèle qui était au carrefour de la RD1206 a été déplacée dans le courant de l'année pour être mise près de la chapelle, et du monument aux morts.

Ce 16 août 2021, pour la première fois, la cérémonie a donc eu lieu devant la chapelle à la grande satisfaction de tous.



Exposition Paul Collomb

du 29 octobre 2021 au 29 janvier 2022

Horaires d'ouverture

du mardi au samedi et le premier dimanche du mois de 14h à 18h **entrée libre**

Centre Culturel Aragon – Salle Miklos

88 cours de Verdun 01100 Oyonnax

Tél. 04 74 81 96 80

Grêle

Souvenez-vous le 7 juillet...

C'était un soir tranquille et doux.

Vers 20h40, un orage de grêle d'une rare violence a balayé notre village. Pendant 20 minutes, nous étions tous devant nos fenêtres à constater, impuissants, la force de la nature. La taille impressionnante des grêlons et les volumes considérables de précipitations ont rapidement transformé les jardins en tas de feuilles hachées et les routes en torrent de boue.



Quand tout s'est arrêté, nous sommes timidement sortis...
C'était blanc de grêle !

Rapidement, on prend des nouvelles de ses voisins et une entraide s'installe pour dégager les cours, pelleter les tas de grêle devant les portes ou encore vider les caves pour ceux qui ont eu la malchance d'être inondés.

Des dégâts certes, mais nous sommes tous retournés travailler le lendemain, avec une histoire à raconter !



La désolation de voir nos jardins, nos fleurs, saccagés a été rude, mais ce fut encore un tout autre vécu pour ceux qui vivent de cette nature, soumise aux caprices de la météo : nos arboriculteurs, apiculteurs et paysans.

Patrice Sappey, arboriculteur à Chevrier depuis 1990, n'avait jamais connu un tel épisode de grêle.

« Aucune météo n'avait alerté d'un orage pareil ! On a pris 50 mm de pluie en 20 min ! ».

C'est l'équivalent d'un mois de précipitations.

« Malgré les filets, on a perdu 30% de la récolte et aucune assurance ne prend ça en charge ! ».

Les fruits meurtris restant sur les arbres ont eu du mal à grossir et on a constaté par la suite le développement de maladies comme la tavelure.

« Ça a vraiment été une saison difficile ! » Conclut cet arboriculteur passionné.



Xavier Gaud, apiculteur, fait le même constat.

Après un début d'année pluvieux, la récolte de printemps fut quasi nulle. Fin juin, les abeilles commençaient enfin à stocker du miel dans les ruches.

« Je venais de doubler les hausses, 3 jours plus tard, l'orage a détruit toutes les fleurs, stoppant net la miellée ! ».*

À cette époque les châtaigniers du Vuache offraient généreusement leur nectar.

« Non seulement j'ai récolté 60% de miel en moins mais j'ai dû par la suite nourrir beaucoup plus les colonies d'abeilles dans les ruches pour les préparer à l'hiver ».

*hausse : partie supérieure de la ruche dans laquelle on récolte le miel

Bruno Chatelain, agriculteur à Chevrier depuis 34 ans, témoigne également :

« La grêle a devancé les moissons, prévues 10 jours plus tard ! Après l'orage les trois quarts des grains d'orge et de blé étaient au sol : impossible à récolter ! ».

Proche de la retraite, il s'inquiète pour la nouvelle génération d'agriculteurs.

« Comment les jeunes qui viennent de s'installer peuvent encaisser ça ! De telles pertes 2 ou 3 années de suite et c'est la clé sous la porte ! ».



Face à ces événements climatiques qui se multiplient, l'inquiétude des professionnels de l'agriculture est grande. Ils consacrent tellement de temps et d'énergie pour produire de belles récoltes qui peuvent être anéanties en quelques minutes, les laissant face à de sérieux problèmes et avec un moral en berne ! Malgré tout, essayons de rester optimistes car la nature a parfois une incroyable capacité à se régénérer. Nous verrons ce que nous réserve l'avenir...

La fibre à Chevrier... bientôt ?

Vous êtes nombreux à vous poser la question : quand est-ce que la fibre arrive à Chevrier ? C'est le SYANE, syndicat mixte constitué de Communes, d'Intercommunalités et du Département de la Haute-Savoie, qui a pour mission de fournir à ses administrés les infrastructures et services de 7 compétences, dont le numérique.



Numérique



Électricité



Gaz



Éclairage public



Énergies
renouvelables



Mobilité
électrique



Réseaux de
chaleur

Les choix de déploiement s'appuient sur 3 critères : la desserte des zones les plus denses afin d'assurer l'équilibre économique du projet, la desserte des zones où le débit internet est le plus faible, et des critères techniques liés aux infrastructures existantes.

Pour ce qui concerne Chevrier, ce déploiement est prévu entre 2023 et 2024.

Pour plus d'informations, n'hésitez pas à vous rendre sur le site du Syane www.syane.fr

Rappel des différents tarifs votés par le conseil municipal

Photocopies	Pour un particulier	0,50 €	
	Pour une association	0,10 €	
Salle communale (avec forfait ménage)	Pour habitants de Chevrier	Location 270 €	Caution 1 000 €
	Pour habitants de Dingy-Vulbens	Location 300 €	Caution 1 000 €
	Associations de Chevrier	Location gratuite Forfait ménage 150 €	Caution 1 000 €
Foyer des Fayards	Particulier domicilié à Chevrier	Location en semaine	50 €
		Location WE	70 €
		Caution	300 €
Chapiteau	Location	100 €	
	Caution	300 €	
1 table + 2 bancs	Location	5 €	
	Caution	20 €	

Citoyenneté

Suite à la double élection de juin 2021 (Régionale et Départementale), des changements ont eu lieu à la tête des instances dont nous dépendons. Pas facile pour le citoyen lambda de s'y retrouver ! Un petit tour d'horizon de nos élus vous permettra de mieux connaître leur fonction.

Région Auvergne- Rhône-Alpes
Assemblée : Conseil Régional
204 conseillers régionaux

Président
Laurent WAUQUIEZ



Principales compétences de la Région : développement économique, aménagement du territoire, transports non urbains, gestion des lycées, formation professionnelle.

Département de la Haute-Savoie
Assemblée : Conseil Départemental
34 conseillers départementaux

Président
Martial SADDIER



Compétences du Département : action sociale, collèges, liaisons routières, solidarités territoriales.



Les conseillers départementaux (binôme homme-femme) des 17 cantons de la Haute-Savoie siègent au Conseil Départemental.

**Pour le canton de St Julien en Genevois,
les deux conseillers départementaux élus sont :**

Virginie DUBY-MULLER et Gérard LAMBERT

Notre représentante à l'**Assemblée Nationale** en tant que **Député de la 4e Circonscription** de la Haute-Savoie est :
Virginie DUBY-MULLER
(Cantons d'Annemasse Nord, Annemasse Sud, Frangy, St Julien, Seyssel)

Les prochaines élections législatives auront lieu au mois de juin 2022.



Au Sénat, le département de Haute-Savoie est représenté par **3 Sénateurs élus** au suffrage universel **indirect** par les « grands électeurs * » :

Sylviane NOËL



Loïc HERVE



Cyril PELLEVAL

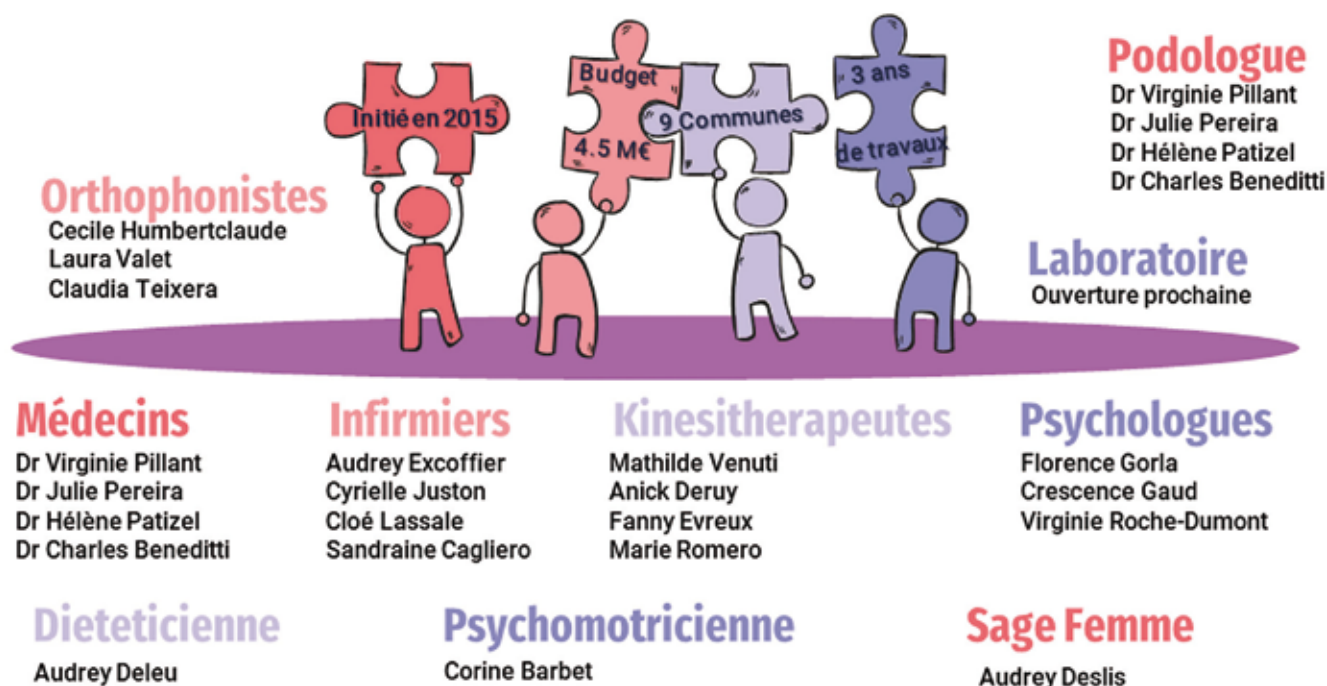


Conseiller régional pour notre circonscription

**Les grands électeurs sont les députés, les sénateurs, les conseillers régionaux et départementaux, et les délégués des conseils municipaux. Les élections sénatoriales ont eu lieu en septembre 2021.*



Si on remonte le temps, les premières discussions qui ont abouti à ce projet remontent à 2015 sous l'impulsion de Frédéric Budan alors vice-président de la Communauté de communes du Genevois en charge du social et maire de Vulbens. Le constat est clair : la pénurie de professionnels de la santé est un enjeu majeur. De là, naît l'idée de la création d'une maison de santé pluriprofessionnelle sur le territoire du Vuache. **La Maison de Santé du Vuache** est le fruit de la collaboration et de l'engagement de 9 communes : Chênex, Chevrier, Dingy-en-Vuache, Jonzier-Epagny, Savigny, Valleiry, Vers, Viry et Vulbens. Pour un budget de 4.5 M€, subventionné à hauteur de 34%, et après 3 ans de travaux, perturbés par la crise sanitaire que nous ne connaissons que trop bien maintenant, la Maison de Santé du Vuache a enfin vu le jour. Les clés ont été remises aux 9 professionnels de santé le 11 juin 2021. Le laboratoire d'analyses médicales Bio-val viendra bientôt compléter l'offre



Le 30 septembre 2021, la Maison de Santé a été inaugurée



en présence de M. Joel GIRAUD - secrétaire d'état auprès de la ministre de la Cohésion des territoires et des Relations avec les collectivités territoriales, Mme Virginie DUBY-MULLER - Députée, M. Cyril PELLEVAT - sénateur ainsi que les neuf maires des communes qui représentent le Syndicat Intercommunal Pays du Vuache, M. Pierre-Jean Crastes (Chênex), Mme Agnès CUZIN (Chevrier), M. Éric ROSAY (Dingy-en-Vuache), M. Michel MERMIN (Jonzier-Epagny), M. Alban MAGNIN (Valleiry), Mme Joëlle LAVOREL (Vers), M. Laurent CHEVALIER (Viry), M. Florent BENOIT (Vulbens), Mme Béatrice FOL (Savigny).



pour tous, toute la vie, partout

ADMR VIRY VUACHE

accueil.viryvuache@fede74.admr.org

04.50.04.86.45

Horaires accueil téléphonique du lundi au vendredi de 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 16h

sauf mercredi de 8h à 12h30 et de 13h30 à 16h

www.fede74.admr.org

Suite à la loi relative à la gestion de la crise sanitaire imposant une obligation vaccinale aux personnes travaillant dans le secteur médical, sanitaire ou médico-social, l'ADMR Viry-Vuache a enregistré des démissions et absences de la part de quelques aides à domicile qui ne souhaitent pas se faire vacciner. Il faut le reconnaître, ces difficultés ont des conséquences sur la fréquence et la durée des interventions et bien entendu, priorité est donnée aux personnes les plus isolées et les plus dépendantes. Néanmoins, tout est mis en œuvre pour assurer au mieux les missions auprès des bénéficiaires dans l'attente de recrutements qui sont, pour le moment, rares.

On ne le redira jamais assez, **l'ADMR est un service de proximité indispensable dans les localités rurales comme la nôtre**, notamment pour le maintien des personnes âgées à domicile, de plus en plus nombreuses. Le recrutement de nouveaux intervenants permettrait de pouvoir répondre à une demande sans cesse grandissante en matière de services et de soins auprès des seniors.

N'hésitez pas à relayer l'annonce ci-dessous :

L'ADMR Viry-Vuache recherche activement :

- des Aides à domicile
- des Auxiliaires de Vie Sociale (AVS) diplômées
- temps plein ou temps partiel
- Pour plus d'infos, contacter le 04.50.04.86.45



Syndicat Intercommunal du Vuache

◆ Renouvellement des panneaux d'information du Vuache :

En avril, tous les panneaux d'information sur l'Arrêté Préfectoral de Protection de Biotope (APPB) du « *Versant Ouest du massif du Vuache* », ont été renouvelés, à l'aide de stickers autocollants.

En septembre, les six panneaux d'information installés sur la crête du Vuache (dont deux sont situés à proximité de l'Oratoire Sainte-Victoire) ont été remplacés par des panneaux neufs, avec de nouvelles illustrations.



◆ **Entretien du réseau de sentiers balisés** : L'équipe technique du SIV a réalisé cette année de nombreux travaux sur le GR « Balcon du Léman », qui relie Chaumont à Chevrier par la crête du Vuache.

◆ **Sorties découvertes dans les ENS** : En 2021, le SIV et les associations locales ont organisé 11 animations gratuites (financées par le Département de la Haute-Savoie et le SIV) pour permettre à la population de découvrir les ENS (Espaces Naturels Sensibles). Une sortie a eu lieu au pied du Vuache, le samedi 4 septembre, en soirée : « *Ces rats qui valent de l'Or !* ». Sur la rive gauche du Rhône, à proximité du Marais de l'Etournel, les participants ont pu observer quelques micromammifères, dont le très rare Muscardin (dit le « rat d'or ») et le Rat des moissons, un des plus petits rongeurs d'Europe ! Animation réalisée par les associations Apollon74 et Ainstants Nature.



◆ **Animations scolaires « corridors biologiques »** : Dans le cadre du Contrat de Territoire Espaces Naturels Sensibles (CTENS) « *Vuache Champagne Genevois* », Luc Mery de l'association Apollon74 a proposé à toutes les écoles du territoire des animations gratuites sur le thème des « Corridors Biologiques » (fiche action n°19). Cette opération est financée par le Département de la Haute-Savoie et la société ATMB (Autoroutes et Tunnel du Mont Blanc).



Le Damier de la succise, un papillon d'intérêt communautaire présent sur la friche à molinie de Champ Vautier (Photo Y. Fol)

◆ **Accueil d'un nouvel agent** : Cet automne, le SIV a embauché un agent contractuel pour une durée d'un an, afin de réaliser un Atlas de la Biodiversité Territoriale (ABT) pour le Pays du Vuache. Cette embauche fait suite à un travail de stage de 5 mois qui a permis d'élaborer une base de données sur le patrimoine naturel des 11 communes membres du SIV.

◆ **Gestion des espaces naturels** : Dans l'automne, le SIV est intervenu sur le biotope protégé de Champ Vautier pour débroussailler la végétation ligneuse et maîtriser l'avancée de la lisière.

Pour plus d'informations : www.pays-du-vuache.fr

PROJET DE TERRITOIRE

Depuis le début de l'année 2021, les élus de la Communauté de Communes du Genevois ont travaillé, en concertation avec les citoyens qui l'ont souhaité, à l'élaboration du projet de territoire qui doit constituer le cheminement stratégique de cette intercommunalité pour les prochaines années.

Plusieurs enjeux ont été retenus, déclinés en une cinquantaine d'action en cours de hiérarchisation et d'estimation financière.

Sans tourner le dos à la croissance, les élus ont notamment exprimé leur souhait de ralentir fortement le développement démographique afin de préserver la qualité de vie de notre territoire. Dans ce but une forte régulation publique sera indispensable, par exemple en adaptant les PLU, en subordonnant le rythme et les lieux de développement de l'habitat aux capacités d'assainissement ou encore aux moyens de mobilité.

https://www.cc-genevois.fr/fr/projet_territoire_2020_2026

MOBILITE DOUCE

La moitié de nos déplacements effectués en voiture particulière font moins de 3 km. Il est donc tout à fait envisageable de les faire à vélo. Que ce soit pour les déplacements domicile-travail ou les loisirs, la pratique du vélo est bonne à la fois pour la santé et pour l'environnement.

La Communauté de Communes investit donc afin de promouvoir cette « Mobilité Douce ».

Opération « Genevois Roule »

Cette année, la CCG a proposé à ses habitants de louer un vélo à assistance électrique pendant 4 mois pour 130€ afin de pouvoir tester ce mode de déplacement. Forte du succès rencontré, cette opération se poursuit en ce début 2022.

Aide à l'acquisition d'un vélo à assistance électrique (VAE)

La Communauté de Communes du Genevois propose encore jusqu'au 31 décembre 2021 une aide d'un montant de 250 € pour l'achat d'un vélo à assistance électrique, neuf ou d'occasion, acheté dans un magasin (achat en ligne non pris en compte) en France. Pour bénéficier de cette aide, vous devez être majeur et résider dans l'une des 17 communes de la CCG.

Schéma directeur cyclable

En 2018, la Communauté de Communes du Genevois s'est dotée d'un schéma des aménagements cyclables intercommunaux afin d'apporter un cadre aux besoins de déplacement et aux enjeux de mobilité. Ce schéma permet de partager une culture du vélo à l'échelle intercommunale, de garantir la continuité et la lisibilité du réseau ainsi que de donner de la visibilité aux partenaires.

PETITE ENFANCE



La Communauté de communes du Genevois souhaite mettre en lumière le métier d'Assistant(e) maternel(le) car notre territoire, dont la population est en constante augmentation, manque cruellement de nounous ! En effet, une centaine de places en accueil individuel a été perdue et il est très important d'en créer à nouveau pour faire face à la demande des parents en recherche d'un mode de garde pour leur enfant.

Après une formation de 120 h et un agrément délivré par la PMI (Protection Maternelle et Infantile) vous pouvez commencer à accueillir à votre domicile un ou plusieurs enfants, suivant l'agrément demandé ou autorisé. Le Relais Petite Enfance de la CCG (relais@cc-genevois.fr) vous accompagnera dans votre parcours, vos démarches, vos questions. La PMI assure également le suivi des assistants maternels agréés et peut également proposer des actions de formation.

Rentrée scolaire

Début septembre, pour la rentrée scolaire 2021/2022, les élèves étaient au nombre de 100, soit 18 enfants de plus qu'à la précédente rentrée.

Les 4 classes ont souhaité vous faire partager leur travail et leurs activités au travers d'articles qu'ils ont préparés avec leur maîtresse.

Bonne lecture !



Classe des CM1-CM2

Des blobs à l'école !

On a des blobs dans notre classe, ils s'appellent **Blobby** et **Scoupy**.
Qu'est-ce qu'un blob ?

C'est un être vivant. Il peut être de plusieurs couleurs (les nôtres sont jaunes).

Il vit dans le bois humide. C'est une cellule qui bouge de 1 cm par heure. S'il a faim, il peut bouger de 3 cm par heure. Il aime les champignons et les flocons d'avoine.



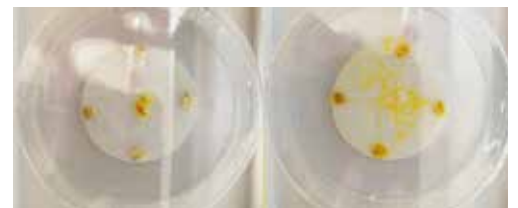
Nos expériences :

Nous avons découpé des cercles de papier filtre de 5 cm de diamètre.

Un élève a découpé le blob n°1, **Blobby** (un carré de 5 millimètres de côté), tandis qu'un autre élève a découpé le blob n°2 : **Scoupy**.

Nous avons mis Blobby sur un des cercles dans la boîte d'expérience : la boîte de Pétri. Un autre élève a ajouté 0,5 ml d'eau. On a mis 4 flocons d'avoine (un au Nord, un au Sud, un à l'Est et un à l'Ouest) pour voir sur lequel il allait aller en premier. Nous avons ensuite fait la même chose avec Scoupy mais nous ne lui avons pas donné de flocon.

Blob n°1 « Blobby » Il a commencé à bouger assez rapidement pour aller sur le flocon d'avoine du bas, puis il est allé voir tous les autres flocons.



Blob n°2 « Scoupy »

Il s'est, lui aussi, réveillé mais il a avancé plus lentement : il n'avait rien à manger !



Maintenant, ils se sont rendormis.



Thomas Pesquet, spationaute français, a reproduit les mêmes expériences dans l'espace.

Note : Ces expériences ont été réalisées dans le cadre d'« Élève ton blob », une expérience éducative encadrée par le CNES, en partenariat avec le CNRS.

La classe des CE1-CE2

Le rallye photo

Pendant deux jours les élèves ont participé à un rallye photo dans l'école. Ce jeu de piste consiste à retrouver les endroits où les photos ont été prises. En classe, nous avons travaillé sur le vocabulaire spatial alors la maitresse nous a proposé un jeu pour voir si nous connaissions l'école comme notre poche !

Voici nos livrets :



Par groupe de trois, nous devions retrouver l'endroit où la maitresse avait pris la photo, le décrire par une phrase et faire un dessin.

Et vous, arriverez-vous à retrouver l'endroit où cette photo a été prise ?

Visite dans les vergers du village et course d'endurance



Nous sommes allés dans les vergers pour ramasser des pommes. Le pomiculteur nous a expliqué comment s'occuper des pommiers et des pommes, comment poussent les arbres, les fleurs et comment se forment les fruits. Nous avons aussi posé des questions aux cueilleurs qui mettaient ce jour-là les pommes dans des petites caisses car c'était une variété très fragile.

Un autre jour, nous sommes retournés dans le même verger mais cette fois pour faire une course d'endurance. Nous avons couru pour l'association ELA* et aussi parce que nous nous sommes entraînés depuis la rentrée pour courir de plus en plus longtemps. Pour cela on a appris

qu'il ne fallait pas courir trop vite sinon, on a mal aux muscles ou on a un point de côté et on doit s'arrêter. Il faut trouver son rythme, il faut aussi bien respirer : on inspire par le nez et on expire par la bouche.

On s'est bien fait plaisir !!



La classe des GS-CP : plongée dans l'univers du fantastique.

Pour cet atelier d'écriture, nous avons détourné le jeu Dixit (jeu de plateau tout public) pour en extraire uniquement les cartes illustrées qui sont de toute beauté et d'une infinie richesse.

Chaque groupe d'élèves a choisi quatre cartes parmi toutes celles proposées et a inventé une histoire autour de ces images. Voici les petits récits fantastiques créés par les élèves:

Il était une fois des oiseaux qui sifflaient. Un petit garçon les suivait avec sa baguette, mais il s'est enfoncé dans le sable. Un escargot arriva et appela ses amis. Ils grimpèrent l'escalier pour sauver le garçon qui se trouvait tout en haut. Un monstre arriva alors et effraya tous les escargots qui s'enfuirent. Le monstre voulut manger le petit garçon. Mais un homme qui avait de la lumière arriva par une échelle, ouvrit un coffre dans le sable avec ses clés et enferma le monstre dedans. Puis il tira le petit garçon et le sauva.



Leonor, Margaux, Hugo, Lyam et Mila

Il était une fois un peintre qui peignait des poissons, il les dessinait dans l'eau. Il utilisait les couleurs verte, orange et blanche. Un géant arriva et mangea le peintre car il avait très faim. Il mangea aussi toutes les maisons. Il avait maintenant un gros ventre. Un prince avec une montgolfière fit voler son château. Il vola au dessus du monstre, tomba sur lui, et l'écrasa. Le monstre relâcha les maisons qu'il avait en main et la princesse et le roi tombèrent sur un trampoline et furent sauvés.



Antoine, Thaïlys, Owenn, Solyne, Lucas et Elie

Il était une fois un homme qui lisait son journal assis sur un banc. C'était l'automne. Il y avait un arbre dans le parc. C'était un arbre sans feuille, avec beaucoup de branches, il avait aussi deux yeux, un nez et une bouche. Il était très gentil mais un peu triste. Il aurait aimé offrir un bouquet de fleurs au monsieur mais il ne savait pas comment faire. Un enfant passa, l'arbre lui demanda de l'aide: " Apporte ce bouquet à ce monsieur!" Le monsieur, heureux, monta l'escalier pour remercier l'arbre.



Mehmet, Aïtana, Charline, Maïwen, Sherley et Bastien

Il était une fois un bonhomme en papier qui se promenait et qui perdait des feuilles à cause du vent. Il n'en avait presque plus. Un jour, le bonhomme en papier alla se promener. Il faisait très chaud. Il se mit sous un parasol. Puis il eut envie de manger du fromage. Sur le fromage deux fourmis jouaient à la bagarre pour savoir qui allait manger du fromage. Celle qui gagna mangea tout le fromage. Le bonhomme en papier n'a donc pas pu en manger. Il rentra chez lui. Ses feuilles étaient pourries car elles avaient trop séché au soleil. Quand il rentra chez lui il tomba dans son lit, épuisé.



Ilona, Mahé, Idris, Colyn et Benjamin

La classe des petites et moyennes sections

ANDIAMO ! LET'S GO ! VAMOS!

Cette année les enfants vont voyager autour du monde à travers la création d'un abécédaire. Le but est de découvrir d'autres cultures, d'autres pays, de nouveaux animaux ou encore des spécialités culinaires. A travers chaque lettre les enfants travaillent ainsi l'aspect culturel en découvrant un aspect emblématique et représentatif d'un pays ou d'un continent. Nous en profitons aussi pour faire un lien avec les arts visuels. Enfin, cela leur permet d'entrer davantage dans l'écriture en découvrant de manière plus approfondie chaque lettre.

Les enfants s'entraînent à écrire chaque lettre : en amont en formant la lettre en pâte à modeler, au feutre ardoise sur des fiches plastifiées, ou encore avec des kaplas (jeux de construction en bois) et enfin sur la feuille qui intégrera leur abécédaire ! Nous construisons par la même occasion un répertoire de nouveaux mots.

Voici un petit aperçu de quelques lettres !



Une journée de classe vue par les CE1 / CE2

Arrivée en classe. Nous posons nos vestes et chaussures dans le couloir, aux porte-manteaux. Ensuite nous rentrons en classe, sortons nos affaires. La maîtresse passe vérifier nos devoirs.

Pendant ce temps, nous faisons des exercices de mise en forme. Souvent nous chantons les chants que Catherine nous apprend.

Nous commençons à travailler par groupes de couleur de niveaux différents : vert, bleu, rouge, noir, comme les pistes de ski.

Vers 10h, nous sortons en récréation et nous mangeons une pomme.



Retour en classe pour continuer nos ateliers de travail.

Annabella vient « toquer » en fin de matinée pour faire l'appel de la cantine.

Après le repas et une nouvelle récré, l'après-midi se passe un peu comme le matin.

A certains moments de nos journées nous avons des activités qu'on adore : le sport, l'anglais, la bibliothèque à Vulbens.

Parfois nous faisons des randonnées au Vuache, des pique-niques, ou des semaines avec des thèmes où l'on change de maîtresse tous les jours

A Chevrier, nous avons des super maîtresses, gentilles et on adore notre école, c'est la meilleure de l'univers !!



Vie associative

APE comme 3 pommes

Après deux années compliquées à cause de la crise sanitaire, l'Association des Parents d'Elèves reprend des couleurs ! Elle est sur tous les fronts en ce début d'année scolaire 2021/2022 : fête d'Halloween, vente de chocolats de Noël, tenue de la buvette du marché chaque premier mercredi du mois depuis septembre, marché de Noël. L'objectif : réunir un maximum de fonds pour permettre aux élèves de l'école de réaliser un voyage scolaire au printemps prochain.

L'année 2022 s'annonce également riche en événements pour lesquels nous vous espérons nombreux :

- **Vendredi 14 janvier** : nous vous attendons au Centre Ecla pour un bon repas suivi d'une soirée musicale
- **Samedi 26 mars** : carnaval
- **Dimanche 15 mai** : rallye pédestre dans le village
- **Vendredi 1^{er} juillet** : Fête de l'école

Nous avons le plaisir de vous annoncer également deux nouveautés :

◆ L'APE est désormais partenaire de la société **AquiS**, 1^{er} fabricant français d'étiquettes personnalisées pour marquer vêtements, chaussures, fournitures scolaires. Pour chaque commande passée sur le site, utilisez le code **CHE2595**, vous bénéficierez de 5% de réduction et une partie des bénéfices sera reversée à l'association.

◆ Vous pouvez désormais ramener en mairie ou à l'école vos cartouches jet d'encre usagées. Vous y trouverez un carton de collecte qui vous permettra de faire 2 bonnes actions en 1 seul geste: participer au recyclage de ces cartouches et financer du même coup les activités de l'APE car l'organisme qui organise la collecte rachète les cartouches au profit de l'association.

Et comme toujours, nous accueillons avec plaisir les bonnes volontés pour permettre l'organisation des différentes activités. Si vous souhaitez nous rejoindre, même ponctuellement, n'hésitez pas à nous le faire savoir en nous contactant par mail: ape.chevrier@gmail.com



Comité des fêtes de Chevrier

Le Comité des Fêtes reste actif !

Faute d'une météo favorable, le concours de pétanque organisé par « La Touvière » cet automne a malheureusement dû être annulé à grands regrets.

Pour 2022, l'optimisme règne et les projets pour animer la commune se bousculent ! Concours de pétanque, concert de musique en plein air, repas conviviaux, jeux inter villages etc. sont autant d'occasions de se rencontrer et de partager de bons moments ensemble.

Pour organiser ces événements, et d'autres, le comité des fêtes invite quiconque le souhaite à le rejoindre. L'assemblée générale de début d'année permettra aux personnes intéressées d'intégrer cette équipe dynamique.

Anciens habitants ou nouveaux résidents, jeunes ou moins jeunes, n'hésitez pas à venir gonfler les rangs de l'association en prenant contact avec son président :

Philippe Carrière - 06 82 10 66 44 - philou.carriere@gmail.com

Tous les bénévoles sont les bienvenus.



Saison Culturelle 2022

Destination Cuba | Soirée découverte : repas et concert.

Samedi 22 janvier – 19h15 | L'Étincelle – Vulbens

Nous vous proposons une soirée autour de la musique cubaine avec un repas typique de cette île caribéenne.

Tarif unique : 25€



Les Spécimens – Cie du Fil à retordre | Cirque Burlesque, dès 4 ans

Vendredi 28 janvier – 20h00 | L'Étincelle – Vulbens

Dans un univers drôle et décalé, au milieu de personnages qui cherchent à retrouver le cap dans un monde sans dessus dessous, découvrez une irrésistible satire du cirque traditionnel.

Tarif enfant : 7€ - Tarif adhérent : 9€ - Plein tarif : 11€

Là-bas – Cover Jean-Jacques Goldman | Concert

Vendredi 11 février – 20h30 | L'Étincelle – Vulbens

Si vous voulez passer une soirée à chanter, danser ou simplement écouter les succès de JJ Goldman, venez nous rejoindre pour une soirée conviviale grâce à ce chanteur intemporel !

Tarif jeune / adhérent : 15€ - Plein tarif : 20€



Duchesse – La Toute Petite Compagnie | Jeune public – Théâtre d'objet, marionnettes et ventriloquie

Mercredi 16 mars – 11h00 et 15h00 – Espace A.Fol

Philippe Bossard convie le public à assister à son premier dodo sans doudou.

Tarif enfant : 7€ - Tarif adhérent : 9€ - Plein tarif : 11€

Concert soirée découverte

Jeudi 14 avril – 20h30 | L'Étincelle – Vulbens

1ère partie - Komanga : Un cocktail épicé qui nous transporte directement dans l'océan Indien.

2e partie - Hantcha : Curieux mélange entre sensibilité et énergie

Tarif jeune / adhérent : 15€ - Plein tarif : 20€

Concert chanson française

Vendredi 6 mai – 20h30 | L'Étincelle – Vulbens

1ère partie - Sésame et Mélo : Un univers unique et poétique...

2e partie - Journey Man : Soul et pop

Tarif jeune / adhérent : 15€ - Plein tarif : 20€



Travail in Gospel | Concert Gospel

Jeudi 19 mai – 20h30 | L'Étincelle – Vulbens

Travel In Gospel est un groupe de gospel réunissant des chanteurs aux couleurs de voix métissées et un pianiste au large répertoire.

Tarif jeune / adhérent : 12€ - Plein tarif : 17€

Le Grenier à Pépé – Cie K-Bestan | Cirque acrobatique et musical

Mercredi 22 juin – 20h30 | L'Étincelle – Vulbens

Quel bazar ce grenier où Grand-Père, ancien artiste de cirque, a laissé toutes ses valises et autant de souvenirs ! Un duo entre cirque et musique où la souplesse acrobatique rejoint la légèreté de la jonglerie.

Tarif enfant : 7€ - Tarif adhérent : 9€ - Plein tarif : 11€

Agenda 2022

Vœux du maire

A préciser selon conditions sanitaires

Repas organisé par APE de Chevrier

Vendredi 14 janvier au Centre Ecla

Carnaval de l'école

Samedi 26 mars

Election Présidentielle

1er tour : Dimanche 10 avril

2e tour : Dimanche 24 avril

Elections législatives

1er tour : Dimanche 12 juin

2e tour : Dimanche 19 juin

